

## **Annexe 4 : présentation du projet**

Dans le cadre du développement de son activité de maraîchage, l'Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée Leffray souhaite créer des serres sur une surface de 39120 m<sup>2</sup>.

### **1.1 - Le maître d'ouvrage**

<b>Maitre d'ouvrage</b>
EARL Leffray - Monsieur Leffray Franck 7 la Joussière 44140 La Planche Tel : 06-80-88-07-98 N°SIRET : 43262184500010

### **1.2 - Autres Intervenants du projet**

<b>Cabinet d'architecture</b>
Cabinet d'architecte Atelier 14 Mme Fleurance Laurence 1 bis, rue St Jacques 44190 Clisson Tel : 06-20-65-17-73

<b>Le Bureau d'études techniques</b>
Cabinet CADEGEAU 13, rue Jules Verne 49450 Saint Macaire en Mauges Tel : 02-41-49-07-74

<b>Service départemental de police de l'eau</b>
Direction Départementale des Territoires et de la Mer D.D.T.M (service de police de l'eau) 19, rue Montesquieu BP 827 85021 La Roche-sur-Yon cedex Tel : 02-51-44-32-32

### **1.3 - Localisation du site d'étude**

**Nom du Projet :** Multichapelles de la Richardière.

**Code Postal et commune :** 85600 Saint Hilaire-de-Loulay

Le projet est localisé à 2 kms à l'ouest du centre bourg de St Hilaire-de-Loulay, au lieu-dit de la Richardière. La situation géodésique est la suivante (en coordonnées Lambert 93) :

<b>Lieu dit</b>	<b>E (m)</b>	<b>N (m)</b>
La Richardière	368 890	6 664 750

### **1.4 - Situation cadastrale**

La situation cadastrale est précisée dans le tableau ci-dessous :

<b>Parcelle</b>	<b>Numéro de parcelle cadastrale</b>	<b>Surface</b>
La Richardière	250 et 497 section K	Environ 7,6 hectares

L'opération se situe dans la zone A du Plan Local d'Urbanisme. La zone A correspond aux terrains sur lesquels s'est développé l'activité agricole. Elle se caractérise par la présence de terrains cultivés ou non ; d'exploitations agricoles.

### **1.5- Description du projet**

L'Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée envisage la création de multichapelles sur la commune de St Hilaire-de-Loulay. Il s'agit d'un lot de serres en matière plastique comme présenté ci-dessous :



Le lot de 18 chapelles sera créé couvrant une surface de 39120 m<sup>2</sup>, sur une propriété de 7,6 hectares.

### **3.4 - Infrastructures et voiries**

#### ***a) Géomorphologie***

Le projet de multichapelles est implanté sur un petit plateau, bordé à l'Est par la Maine et à l'Ouest par le ruisseau de « Blaison ». On observe de pentes fortes à proximité des cours d'eau, particulièrement entre le bassin versant étudié et la Maine.

A l'avenir la situation géomorphologique des deux parcelles concernées ne devrait pas évoluer. L'opération sera édifée dans le contexte paysager global du site. Seule l'emprise du système de rétention sera exhaussée.

#### ***b) Les voiries et les espaces verts***

L'accès à la parcelle se fait par la Voie Communale n°205 à l'est et par le chemin de la Richardière au sud.

Les zones d'espaces verts correspondent aux fossés, bandes enherbées, champs en plein air, de l'ilot étudié.

#### ***c) Evacuation des eaux usées***

Non concernée.

#### ***d) Evacuation des eaux pluviales***

La collecte des eaux météorites des multichapelles se fait par l'intermédiaire de réseaux des eaux pluviales. Ils seront dirigés vers un système de rétention situé en contrebas du bassin versant. Les eaux de ces ouvrages seront dirigées dans le fossé aménagé dans la parcelle 53 section ZD, correspondant à une zone humide, avant de rejoindre la Maine.

L'exutoire des eaux pluviales du périmètre du bassin versant est localisé sur le plan de gestion des eaux et ses caractéristiques sont détaillées dans le tableau ci-après :

<b>N° de l'exutoire EP</b>	<b>Localisation par rapport à l'opération</b>	<b>Coordonnées géodésiques (Lambert 93)</b>	<b>Type de collecteur récepteur</b>	<b>Profondeur du collecteur (mètres)</b>	<b>Point du rejet (mètres NGF)</b>	<b>Propriétaire du collecteur</b>
EX-EP Richardière	Est	E : 369 140 N : 6 664 840	Fossé parcelle ZD 53	Environ 1 m	34,66	EARL Leffray

*Photo du fossé parcelle 53 section ZD entre la VC n°205 et la Maine*



## **Annexe 4 : présentation du projet**

Dans le cadre du développement de son activité de maraîchage, l'Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée Leffray souhaite créer des serres sur une surface de 39120 m<sup>2</sup>.

### **1.1 - Le maître d'ouvrage**

<b>Maitre d'ouvrage</b>
EARL Leffray - Monsieur Leffray Franck 7 la Joussière 44140 La Planche Tel : 06-80-88-07-98 N°SIRET : 43262184500010

### **1.2 - Autres Intervenants du projet**

<b>Cabinet d'architecture</b>
Cabinet d'architecte Atelier 14 Mme Fleurance Laurence 1 bis, rue St Jacques 44190 Clisson Tel : 06-20-65-17-73

<b>Le Bureau d'études techniques</b>
Cabinet CADEGEAU 13, rue Jules Verne 49450 Saint Macaire en Mauges Tel : 02-41-49-07-74

<b>Service départemental de police de l'eau</b>
Direction Départementale des Territoires et de la Mer D.D.T.M (service de police de l'eau) 19, rue Montesquieu BP 827 85021 La Roche-sur-Yon cedex Tel : 02-51-44-32-32

### **1.3 - Localisation du site d'étude**

**Nom du Projet :** Multichapelles de la Richardière.

**Code Postal et commune :** 85600 Saint Hilaire-de-Loulay

Le projet est localisé à 2 kms à l'ouest du centre bourg de St Hilaire-de-Loulay, au lieu-dit de la Richardière. La situation géodésique est la suivante (en coordonnées Lambert 93) :

<b>Lieu dit</b>	<b>E (m)</b>	<b>N (m)</b>
La Richardière	368 890	6 664 750

### **1.4 - Situation cadastrale**

La situation cadastrale est précisée dans le tableau ci-dessous :

<b>Parcelle</b>	<b>Numéro de parcelle cadastrale</b>	<b>Surface</b>
La Richardière	250 et 497 section K	Environ 7,6 hectares

L'opération se situe dans la zone A du Plan Local d'Urbanisme. La zone A correspond aux terrains sur lesquels s'est développé l'activité agricole. Elle se caractérise par la présence de terrains cultivés ou non ; d'exploitations agricoles.

### **1.5- Description du projet**

L'Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée envisage la création de multichapelles sur la commune de St Hilaire-de-Loulay. Il s'agit d'un lot de serres en matière plastique comme présenté ci-dessous :



Le lot de 18 chapelles sera créé couvrant une surface de 39120 m<sup>2</sup>, sur une propriété de 7,6 hectares.

### **3.4 - Infrastructures et voiries**

#### ***a) Géomorphologie***

Le projet de multichapelles est implanté sur un petit plateau, bordé à l'Est par la Maine et à l'Ouest par le ruisseau de « Blaison ». On observe de pentes fortes à proximité des cours d'eau, particulièrement entre le bassin versant étudié et la Maine.

A l'avenir la situation géomorphologique des deux parcelles concernées ne devrait pas évoluer. L'opération sera édifée dans le contexte paysager global du site. Seule l'emprise du système de rétention sera exhaussée.

#### ***b) Les voiries et les espaces verts***

L'accès à la parcelle se fait par la Voie Communale n°205 à l'est et par le chemin de la Richardière au sud.

Les zones d'espaces verts correspondent aux fossés, bandes enherbées, champs en plein air, de l'ilot étudié.

#### ***c) Evacuation des eaux usées***

Non concernée.

#### ***d) Evacuation des eaux pluviales***

La collecte des eaux météorites des multichapelles se fait par l'intermédiaire de réseaux des eaux pluviales. Ils seront dirigés vers un système de rétention situé en contrebas du bassin versant. Les eaux de ces ouvrages seront dirigées dans le fossé aménagé dans la parcelle 53 section ZD, correspondant à une zone humide, avant de rejoindre la Maine.

L'exutoire des eaux pluviales du périmètre du bassin versant est localisé sur le plan de gestion des eaux et ses caractéristiques sont détaillées dans le tableau ci-après :

<b>N° de l'exutoire EP</b>	<b>Localisation par rapport à l'opération</b>	<b>Coordonnées géodésiques (Lambert 93)</b>	<b>Type de collecteur récepteur</b>	<b>Profondeur du collecteur (mètres)</b>	<b>Point du rejet (mètres NGF)</b>	<b>Propriétaire du collecteur</b>
EX-EP Richardière	Est	E : 369 140 N : 6 664 840	Fossé parcelle ZD 53	Environ 1 m	34,66	EARL Leffray

*Photo du fossé parcelle 53 section ZD entre la VC n°205 et la Maine*

